

République française

Département de l'Aveyron

COMMUNE DE CALMELS ET VIALA

Séance du 08 février 2024

Membres en exercice :

9

Date de la convocation: 02/02/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le huit février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Anne-Marie CONSTANS

Présents : 8

Votants: 8

Présents : Jean-Rémy BEC, Aurélie BOUISSOU, Anne-Marie CONSTANS, Marie DAURIACH, Jérémie FOURCADIER, Jérôme MARTY, Benoît SOLIER, Francis TAURIAC

Pour:

Contre:

Représentés:

Abstentions:

Excusés: Mathieu RIFFAUD

Absents:

Secrétaire de séance: Benoît SOLIER

Ordre du jour:

1/ Approbation du PV du Conseil municipal du 28 novembre 2023

2/ Prime du pouvoir d'achat

3/ Avenant bail Enercoop

4/ Droit de Prémption Urbain : parcelle AO 8 et 13

5/ Suivi des dossiers "Coeur de village" et "Presbytère du Viala"

6/ Questions diverses

-

Délibérations de la séance:

- DE 2024 001 - Instauration de la prime pouvoir d'achat
approuvée à l'unanimité
- DE 2024 002 - Avenant au bail emphytéotique avec la société ENERCOOP
midi-pyrénées
approuvée à l'unanimité